

2017-128. RAPPORT EGALITE FEMMES / HOMMES

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Présents : 27

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Bruno DRAPRON, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Gérard DESRENTE, Mélissa TROUVE, Christian SCHMITT, Fanny HERVE, Liliane ARNAUD, Christian BERTHELOT, Jean ENGELKING, Caroline AUDOUIN, Philippe CREACHCADEC, Marylise MOREAU, Nicolas GAZEAU, Claire CHATELAIS, Aziz BACHOUR, Josette GROLEAU, Laurence HENRY, Philippe CALLAUD, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 6

Jean-Claude LANDREAU à Jean-Pierre ROUDIER, Annie TENDRON à Philippe CREACHCADEC, Dominique DEREN à Jean-Philippe MACHON, Danièle COMBY à Françoise BLEYNIE, Jacques LOUBIERE à Marcel GINOUX, Renée BENCHIMOL-LAURIBE à Philippe CALLAUD.

Absents : 2

François EHLINGER, Brigitte FAVREAU.

Secrétaire de séance : Marylise MOREAU.

Date de la convocation : 9 novembre 2017.

Date d'affichage : 28 NOV. 2017

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

Vu le décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales,

Considérant que le rapport annuel comporte deux volets ; l'un sur la politique de ressources humaines (données chiffrées) et l'autre sur les politiques menées sur leur territoire en faveur de l'égalité,

Considérant que le présent rapport présente des éléments statistiques d'information, suivis des mesures prises dans le cadre de la politique pour l'égalité des femmes et des hommes.

Après consultation de la Commission «Gérer» du jeudi 2 novembre 2017,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- Prendre acte de la présentation par Monsieur le Maire, du rapport de la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Saintes.

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REÇU

28 NOV. 2017

Sous-Préfecture
de SAINTES

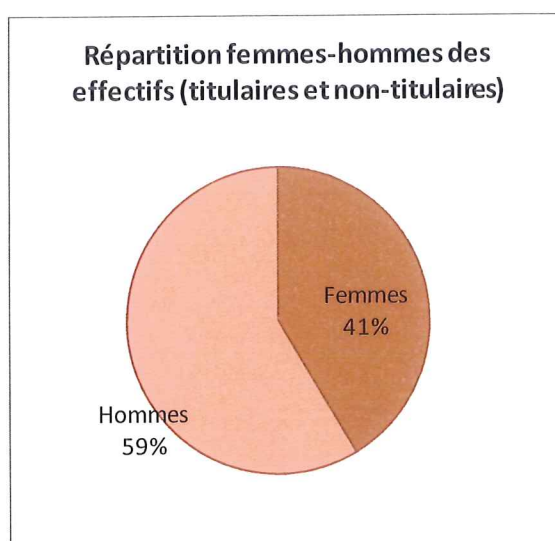
Rapport Annuel 2017

Egalité Femmes – Hommes

Données issues du Rapport sur l'état de la collectivité 2015 (Bilan Social) présenté en Comité technique du 5 juillet 2016

Les effectifs

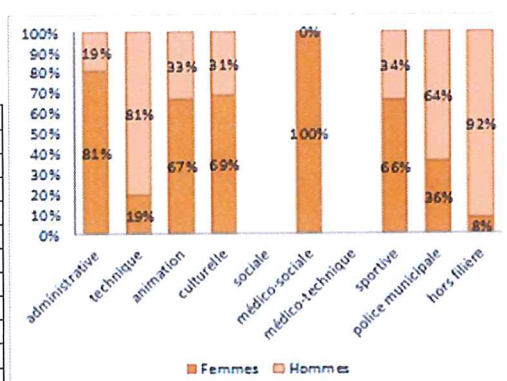
Au 31 décembre 2015, l'effectif permanent de Saintes est de 373 agents soit 363 équivalents temps plein. Il se compose d'agents titulaires (94,55%) et d'agents non titulaires (5,45 %). La répartition femmes-hommes est de 41 % de femmes et 59% d'hommes. Les compétences exercées par cette collectivité, qui emploie une forte proportion de métiers techniques, sont à l'origine de cette masculinisation des effectifs. En effet, la filière technique qui représente 54 % de l'effectif de la collectivité est masculine à plus de 80 %.



La répartition sexuée selon la filière

Titulaires et non-titulaires emplois permanents

	Femmes	Hommes	Total	% f	% h
administrative	63,35	15	78,35	81%	19%
technique	37,28	156,89	194,17	19%	81%
animation	2	1	3	67%	33%
culturelle	39,77	18,21	57,98	69%	31%
sociale					
médico-sociale	1	0	1	100%	0%
médico-technique					
sportive	1	0,51	1,51	66%	34%
police municipale	5	9	14	36%	64%
hors filière	1	12	13	8%	92%
TOTAL	150,4	212,61	363,01	41%	59%

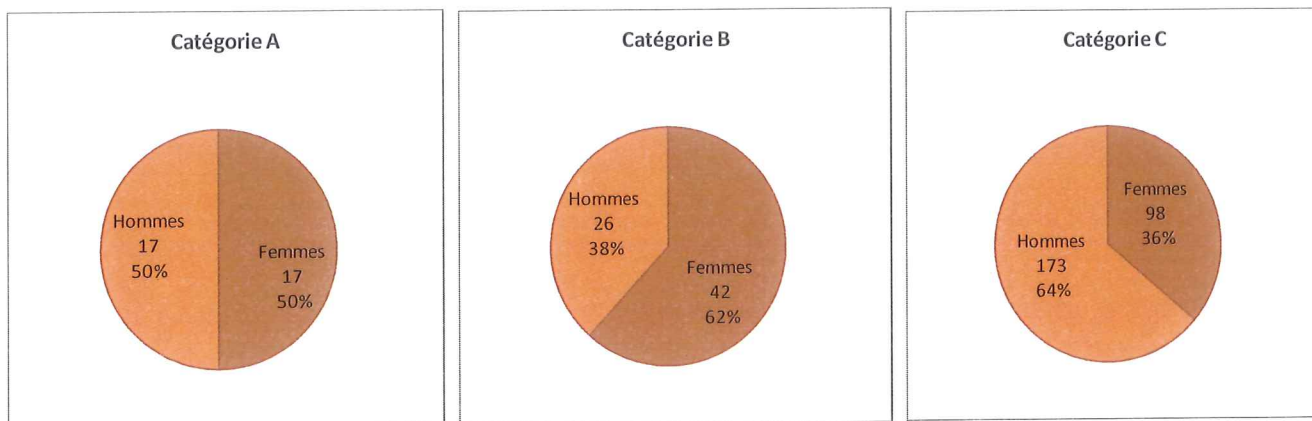


La majorité de l'effectif de Saintes est constituée de la filière technique (53,48 %) et de la filière administrative (22 %) :

- la filière **technique** reste majoritairement masculine (194 agents, 157 ETP hommes et 37 ETP femmes) avec une légère féminisation de ses effectifs.
- la filière **administrative** reste majoritairement féminine (78 agents, 63 ETP femmes et 15 ETP hommes) avec une légère masculinisation de ses effectifs.
- la filière **culturelle** est quant à elle majoritairement féminine (58 agents, 40 ETP femmes et 18 ETP hommes)

- la filière **police municipale** est composée de 14 agents (5 femmes et 9 hommes).

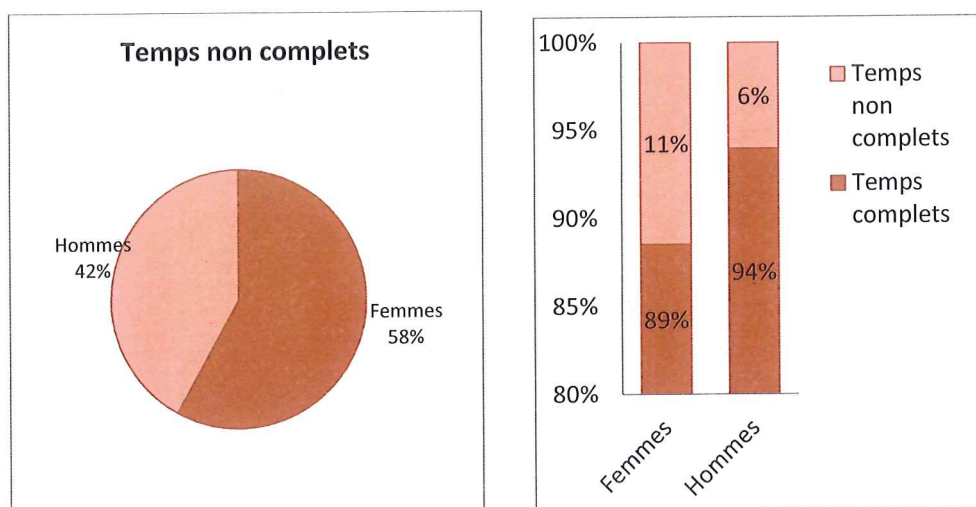
La répartition sexuée selon la catégorie



Il y a parité dans la catégorie A, mais la répartition femmes-hommes de la catégorie B montre une surreprésentation féminine. La catégorie C est majoritairement représentée par des hommes en raison de l'effet de « métier » (par exemple, les métiers du Centre Technique et des Espaces verts sont surtout exercés par des hommes).

La répartition sexuée selon le temps de travail

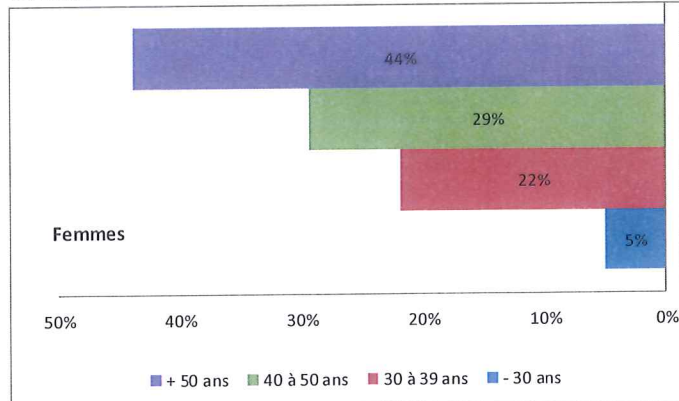
	Femmes	Hommes	% F	% H
Temps complets	139	203	89%	94%
Temps non complets	18	13	11%	6%
Total	157	216	100%	100%



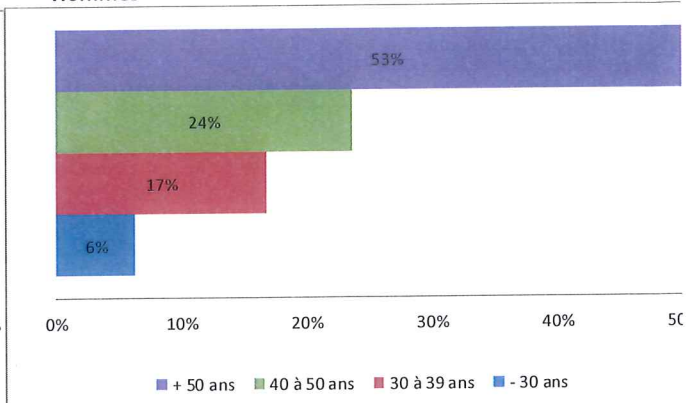
La majorité des agents travaille à temps complet avec une majorité d'hommes (94%). La majorité des emplois à temps non complets se trouvent parmi les métiers d'agents d'entretien des locaux.

La pyramide des âges

Femmes



Hommes



Au niveau national, dans la FPT:

Age moyen: femmes: 43,9 ans

hommes: 43,6 ans

Part des moins de 30 ans: 11,3 % (idem f et h)

Part des plus de 50 ans: femmes: 33,9 %

hommes: 33,4 %

Source: DGAFP, rapport annuel sur l'égalité ed. 2014

Pour Saintes :

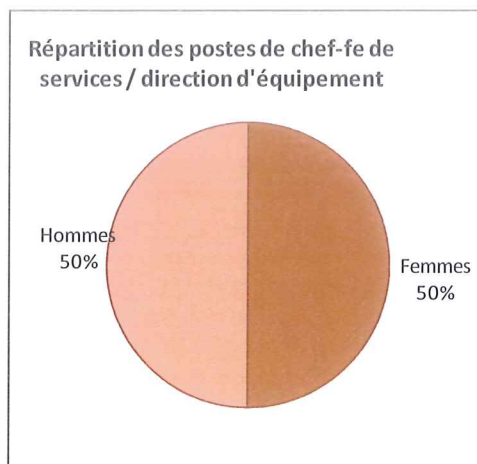
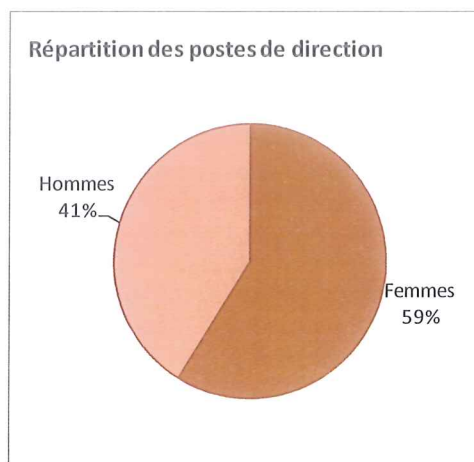
Age moyen : Femmes : 48 ans

Hommes : 48 ans

Répartition femmes et hommes sur les emplois de direction

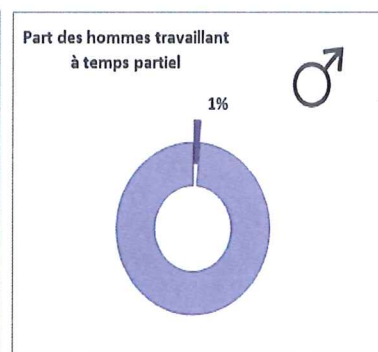
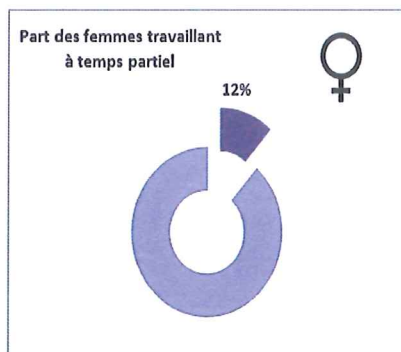
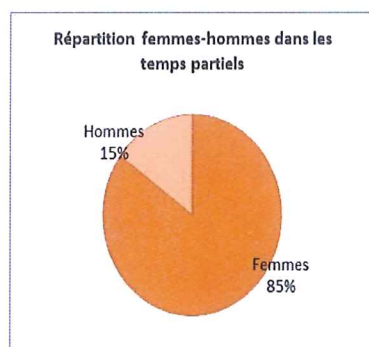
	Femmes	Hommes	Total
emplois fonctionnels			0
postes de direction	20	14	34
emplois d'encadrement sup et de direction (DGE)*	9	3	12
postes de chef-fe de service / direction d'équipement	11	11	22
Total	40	28	68

* DGS + DGA + dir + DGST + dir ST

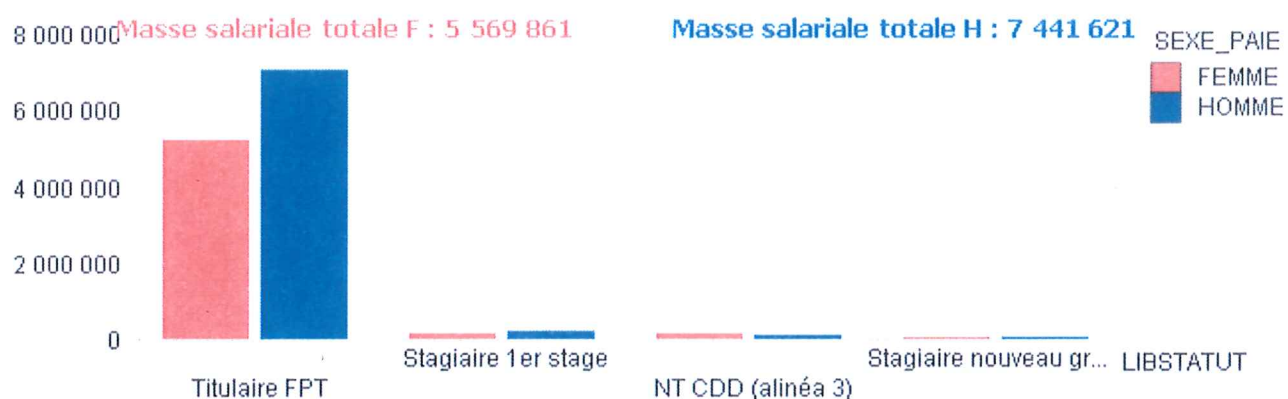


A Saintes en 2015, il n'y avait plus d'emplois fonctionnels du fait de la mutualisation.

Répartition femmes-hommes exerçant à temps partiel



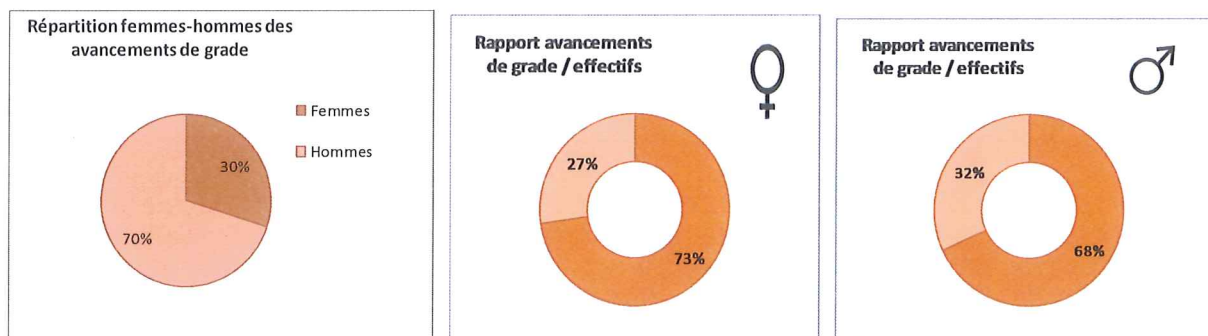
RH Rémunération Carrières (Année 2015)



Avancement de grade et promotion interne en 2015

Avancements de grade

	Femmes			Hommes		
	Total Promouvables	nbre d'avancements	%	Total Promouvables	nbre d'avancements	%
cat A	1	0	0%	3	0	0%
cat B	1	1	100%	2	2	100%
cat C	22	8	36%	40	19	48%
Ensemble	24	9	38%	45	21	47%



Promotions interne

	Femmes			Hommes		
	Total Promouvables	nbre de promotion	%	Total Promouvables	nbre de promotion	%
cat A	7	0	0%	4	0	0%
cat B	4	1	25%	0	0	0%
cat C	6	0	0%	57	0	0%
Ensemble	24	1	4%	45	0	0%